

PARTENAIRE SOCIAL DE TOUS LES ACTEURS DU MARITIME



Service Social
maritime

HISTORIQUE

- Les métiers des gens de mer sont spécifiques : c'est pourquoi cette profession s'est dotée d'un Service Social dès 1930. Le SSM, association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, assure ce Service Social auprès des entreprises du secteur maritime employant des personnels salariés relevant du régime de l'ENIM. Depuis 2015, le SSM a élargi son action à l'ensemble des entreprises de l'économie maritime.
- Le SSM possède une forte culture du monde maritime, une grande connaissance des conditions de travail et du cadre législatif dans lequel les collectifs de travail s'insèrent. Tous les acteurs du maritime sont concernés par le SSM. Son déploiement sur l'ensemble du littoral en fait un interlocuteur privilégié de proximité pour toutes les questions sociales qui relèvent des individus ou des collectifs.

EXPERT DE L'ACTION SOCIALE ACTEUR DE LA PRÉVENTION

- Le SSM facilite l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle et familiale. Le SSM prend en compte les enjeux de l'entreprise, transmet aux partenaires du milieu professionnel son expertise sociale et accompagne les marins et les salariés :
A l'entrée dans la profession, ou dans l'entreprise ;
Au cours des étapes de la vie professionnelle ;
Pour préparer les fins d'activités professionnelles.

- Dans les domaines suivants :

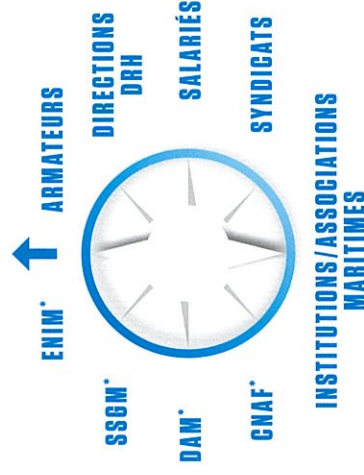
- ✚ **Santé au travail** : accès aux droits, arrêt maladie, accident, handicap, invalidité, conduite à risque...
- ✚ **Travail** : accès à la formation et à l'emploi, promotion, mutation, Qualité de Vie au Travail, événement de mer, reprise après un arrêt de travail, reclassement, changement d'activité, perte d'emploi ...
- € **Financier** : surendettement, chômage non indemnisé, coût de formation, logement ...
- 👤 **Famille** : séparation, deuil, éducation, garde d'enfant, accident de la vie, situation d'aident, soutien aux ascendants ...

- Trois modes d'intervention :

- 👤 **Interventions individuelles ;**
- 👥 **Actions collectives d'information et de prévention avec le milieu professionnel ;**
- 📞 **Implication partenariale - Expertise sociale - Conseils auprès des entreprises.**

PARTENAIRE DE TOUS LES SECTEURS MARITIMES

Le SSM est un acteur reconnu par le milieu maritime et les institutions. Le SSM entretient et facilite le dialogue entre tous les professionnels et les institutionnels liés au secteur.



*ENIM (Etablissement National des Invalides de la Mer)

*SSGM (Service de Santé des Gens de Mer)

*DAM (Direction des Affaires Maritimes)

*CNAF (Caisse Nationale des Allocations Familiales)

POURQUOI DEVENIR PARTENAIRES ?

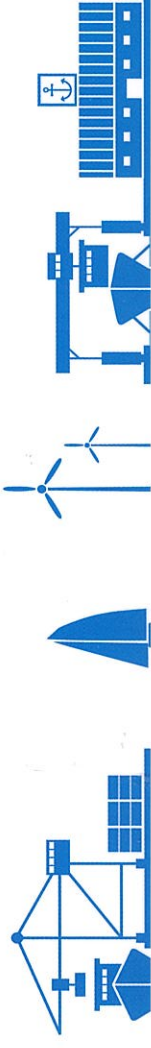
POUR L'ENTREPRISE

- Consolider l'investissement des salariés dans leur travail par la gestion de leurs préoccupations personnelles et familiales.
- Bénéficier d'une observation et d'une expertise sociale pour une politique de Qualité de Vie au Travail.
- Concilier Ressources Humaines et performance économique.

SSM

POUR LE SALARIÉ

- La possibilité d'avoir un interlocuteur de proximité, pour pouvoir trouver des solutions à ses demandes spécifiques afin de concilier vie professionnelle, vie personnelle & vie familiale.
- Bénéficier d'informations et d'orientations préventives.
- Avoir accès aux réseaux institutionnels, administratifs, associatifs du secteur.



9000
ENTREPRISES
NOUS FONT CONFIANCE

10000
BÉNÉFICIAIRES
ANNUELS

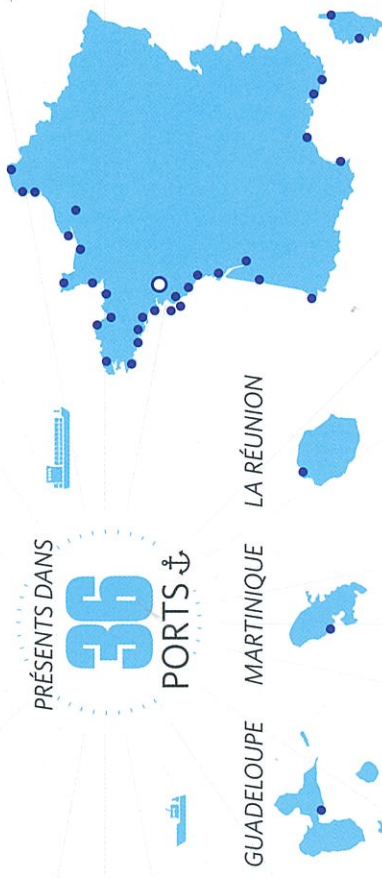
70000
INTERVENTIONS
ANNUELLES

80
ANNÉES
D'EXISTENCE

90
PROFESSIONNELS
DU SOCIAL

170
COMMUNES
AVEC UNE PERMANENCE

PRÉSENTS DANS
36
PORTS ⚓



GUADELOUPE MARTINIQUE LA RÉUNION

NOUS CONTACTER

o **COURRIER :**
SSM siège social
54 Quai de la Fosse
44000 Nantes

TEL : 02 40 71 01 50

MAIL : direction@ssm.fr

SITE : ssm-mer.fr

SCANNEZ
CE QR CODE →
POUR ACCÉDER
À NOTRE SITE



conception : studio-wq.com



enim
le régime social
des marins



imp
ANCRER LA SÉCURITÉ AU CŒUR DU MÉRIS